



BREVET PROFESSIONNEL ACTIVITÉS DE LA FORME

*Diplôme d'état délivré par la
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*

OBJECTIFS

- Former des professionnels directement opérationnels en cours collectifs (option A) et en haltérophilie-musculation (option B)
- Être autonome dans l'accueil et la prise en charge d'un ou de plusieurs pratiquants
- Être capable de participer au fonctionnement d'une structure tout en valorisant ses activités et pratiques
- Disposer d'outils pour conduire des séances d'initiation, d'animation, d'entraînement et de perfectionnement dans les activités de la forme

MÉTIERS & PERSPECTIVES

Devenez éducateur sportif diplômé dans des structures variées : centres de remise en forme, centres de thalassothérapie, tourisme de loisirs et associations. Mais aussi coach sportif, préparateur physique ou même gérant de club.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 Retirez votre dossier au secrétariat d'IPSSA ou en ligne (ipssa-formation.fr)
- 2 Dès réception de votre demande, vous serez contacté pour convenir d'un entretien
- 3 À l'issue de l'entretien, nous vous ferons parvenir le dossier d'inscription pour les tests de sélection*

*Coût des tests : 80 euros

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

← → **FORMATION EN ALTERNANCE**
Du 13 septembre 2021 au 30 juin 2022

🕒 **DURÉE DE LA FORMATION**
Pour le bi-option A et B (*Cours Collectifs et Haltérophilie-Musculation*) : environ 695h/an soit 3 jours par semaine en formation à IPSSA
Pour le mono-option B (*Haltérophilie-Musculation ou Cours-Collectifs*), environ 506 h/an soit 2 jours par semaine en formation à IPSSA

DURÉE DU STAGE
Environ 769h/an soit 3 jours par semaine conseillés en structure de stage

👤 **COÛT HORAIRE DE LA SCOLARITÉ**
9,23 €/h en financement individuel personnel
11,80 €/h en financement aidé (CPF, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation...)
- *Tarifs 2021-2022*

Demandez un devis sur ipssa-formation.fr
- **Apprentissage** : le coût de la formation est pris en charge par les OPCOS
La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera définie lors du positionnement

📍 **LIEU DE FORMATION**
13 avenue Fould,
65000 Tarbes

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du PSC1
- Avoir un bon niveau de pratique des activités de la forme

Valider les tests d'exigences préalables (TEP)* :
(Ministère Jeunesse et Sport)

- Épreuve de suivi de cours collectifs (option A)
- Épreuve de musculation (développé couché, squat, traction) (option B)
- Test Luc Léger (option A et B)

Valider les tests IPSSA :

- Écrit de culture générale sportive
- Entretien de motivation
- Épreuves physiques

**Possibilité de ne s'inscrire qu'aux Tests des Exigences Préalables (TEP) sans passer les tests IPSSA. Dans ce cas, vous ne pouvez prétendre à intégrer la formation BPJEPS IPSSA.*

Pour en savoir plus sur les modalités des TEP et des tests IPSSA, téléchargez la fiche de renseignements sur le site ipssa-formation.fr

OPTIMISEZ VOS CHANCES !

- Réussissez les tests de sélection d'entrée aux BPJEPS grâce à la préqualification. Pour plus d'information consultez notre site internet www.ipssa-formation.fr



Pour plus d'information,
contactez notre siège administratif :

INSTITUT PYRÉNÉEN DE SPORT, SANTÉ ET ANIMATION

13 avenue Fould, 65000 Tarbes 07 61 89 81 73

www.ipssa-formation.fr



IPSSA FORMATION

Votre réussite, c'est notre priorité !!



IPSSA FORMATION

BREVET PROFESSIONNEL ACTIVITÉS DE LA FORME

*Diplôme d'état délivré par la
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

La formation se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été remis préalablement aux apprenants. Elle comprend des périodes en centre de formation et en FOAD qui incluent des exposés théoriques et pratiques, en alternance avec des périodes de mises en pratique en structure d'alternance pédagogique.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'approche pédagogique de la formation repose à la fois sur la pédagogie participative et active :

- Alternance : cours et travaux dirigés
- Utilisation de support multimédia
- Pratique sur plateaux d'haltérophilie cardio-musculation
- Pratique En salles de fitness, biking, et techniques douces (Yoga, pilates..)
- Utilisation de vidéo + Analyse vidéo
- Mises en situations pédagogiques régulières
- Organisation d'évaluations formatives

La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. Les activités d'apprentissage sont précédées et suivies d'apports théoriques et méthodologiques afin de faire prendre conscience des acquisitions progressives. La formation est personnalisée car elle prend en compte la particularité de chaque apprenant en individualisant certaines tâches, afin que chacun puisse travailler à son rythme et en confiance. Elle prend en compte également la dimension sociale des apprentissages dans une perspective d'autonomisation professionnelle.

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés



MOYENS ET ATERIELS PEDAGOGIQUES AFFECTES A LA FORMATION

Les apprenants sont formés en présentiel et en à distance, et pour la partie de la formation en présentiel dans un environnement professionnel similaire au futur métier dans un centre aquatique pédagogique. Le matériel utilisé par les formateurs et les apprenants est du matériel professionnel adapté et un équipement haut de gamme appropriée aux activités de forme.

Salle(s) de cours théoriques :

- ❖ Vidéos projecteurs avec écrans de visualisation
- ❖ Tableaux papiers
- ❖ Accès internet Fibre
- ❖ Salles de cours et de réunions, ordinateurs avec bases de données pour le suivi des stagiaires

Salle(s) de cours pratiques :

- ❖ **Salle de fitness 220m²** : 70 steps, 70 Barres avec des disques, 100 Tapis, powerbags et matériel pour le cross training, 7 sacs de frappe, 20 sangles de suspensions
- ❖ **Salle de techniques douces 75m²** : 50 Tapis, 100 bâtons, petits matériels spécifiques au Pilates et Yoga , 50 Steps
- ❖ **Studio Biking RPM 100m²**: 62 vélos de cycling
- ❖ **Espace Cardio-musculation 650m²** : 70 machines de cardio et de musculation,
- ❖ **Espace Haltérophilie-Cross training** : 30 barres olympiques d'haltérophilie avec les plateaux spécifiques à l'activité
- ❖ **Espace Trx** : portix TRX (6 TRX), machines à abdos, 2 espaliers

Salle(s) de repos :

- ❖ Tables rondes, chaises, micros ondes, frigo, distributeur à boisson et snack

Vestiaires :

- ❖ 12 Douches avec des cabines individuelles, saunas, casiers, WCs, sèche cheveux.

Autres moyens pédagogiques :

Plusieurs moyens pédagogiques sont mis à disposition de nos formateurs et nos apprentis :

- ❖ Une imprimante et une photocopieuse professionnelles pour permettre l'impression des documents et des cours destinés aux apprentis ;
- ❖ Deux vidéos projecteurs et 5 ordinateurs portables ;
- ❖ Deux tablettes permettant de faire des analyses vidéo pendant les cours pratiques afin de corriger les placements des apprentis et d'identifier les éventuelles erreurs.
- ❖ Une Interface du site internet ipssa-formation.fr
- ❖ Un centre de ressource
- ❖ Apport des TICE dans les formations
- ❖ Autres moyens interactifs (Pour plus d'infos, merci de nous contacter au 07 61 89 81 73)

EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation des connaissances

et des compétences de l'apprenant se fera

tout au long de la formation sous forme d'épreuves orales, écrites et de mises en situations effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le formateur référent du stage en formation et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires.

MODALITES D'EVALUATIONS

Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.

Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.

Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur

SESSIONS DE VALIDATIONS

Les EPMS (Exigences Préalables de Mise en Situation Pédagogique) sont une évaluation obligatoire dans le cadre professionnel pour l'encadrement des apprenants. Cette évaluation s'effectue au mois d'octobre 2021.

L'obtention du diplôme s'effectue sous la forme de 4 épreuves certificatives programmées dans l'année. Ces 4 épreuves certificatives permettent l'obtention du diplôme du BPJEPS Educateur Sportif – Mention Activités de la Forme

Chaque Unités Capitalisables (UC) est validée par une grille d'évaluation selon des modalités très précises dont tous les acteurs disposent en amont.

La certification des UC est délivrée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES Occitanie)

OPTIMISEZ VOS CHANCES !

- Réussissez les tests de sélection d'entrée aux BPJEPS grâce à la préqualification. Pour plus d'information consultez notre site internet www.ipssa-formation.fr

